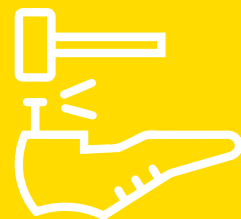


RESSEMELAGE DES CHAUSSURES DE SPORT

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : D1206



Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Thierry STEELANDT
thierry.steelandt@clairvivre.fr

Le métier

L'activité consiste en la réparation ou l'amélioration des performances des semelles des chaussures de sport par découpe ou verrage de la semelle et ajout d'une semelle d'usure ; le remplacement intégrale d'une semelle moulée ; la réparation de la semelle intermédiaire et le remplacement de la semelle d'usure ; la pose sur la semelle intermédiaire d'une couche technique puis d'une semelle d'usure.

Les travaux de ressemelage sont réalisés à partir d'une demande client consignée sur un support de commande. La commande peut avoir été prise par une autre personne ou par le cordonnier lui-même.

Il organise sa production en fonction de la nature des travaux et des délais souhaités par la clientèle.

Cette activité s'exerce couramment à son compte ou sous le contrôle d'un responsable.

Le travail peut être effectué dans un atelier séparé de l'espace client ou directement devant la clientèle en espace ouvert, en boutique ou en galerie marchande.

Le contact direct avec la clientèle peut conduire à communiquer avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française. Dans ce cas, le comportement est adapté par une attitude adaptée.

Le travail, le plus souvent en position debout, exige une bonne dextérité. L'habileté de manipulation des articles sur les machines est déterminante pour l'obtention d'un résultat de qualité. Les déplacements sont de faible amplitude. Le travail étant minutieux, l'éclairage est déterminant pour la bonne exécution des tâches.

L'utilisation de produits volatiles et inflammables l'oblige à respecter les règles de sécurité et de prévention des différents risques.



Durée

133 heures soit 1 mois
Certificat complémentaire de spécialisation (CCS) accessible aux candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé.



Certification visée

Certificat complémentaire de spécialisation (CCS) délivré par le Ministère du Travail

Public accueilli

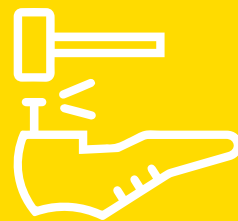
Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- intégrité et amplitude normale des mouvements des membres supérieurs
- bonne acuité visuelle avec ou sans correction
- bonne audition avec ou sans appareillage
- tolérance cutanée et respiratoire aux produits professionnels
- précision et force manuelles
- utilisation d'une commande par le pied
- sudation normale des mains
- sens esthétique
- contact clientèle
- station debout et/ou assise prolongées
- utilisation de machines dangereuses
- sens de l'organisation, esprit d'initiative et autonomie
- bonne élocution
- travail en milieux bruyants

Remarque : Des aménagements de postes de travail sont possibles (sièges assis-debout)

RESSEMELAGE DES CHAUSSURES DE SPORT



ROME : D1206

FORMATION CERTIFIANTE

Le programme

Certificat complémentaire de spécialisation (temps de formation supplémentaire de 133 heures) « ressemeler par collage des chaussures de sport » :

- retenir des solutions techniques de réparation ou d'amélioration des semelles des chaussures de sport
- réaliser le remplacement, la réparation ou l'amélioration des semelles de chaussures de sport

Évaluation

L'examen du Certificat complémentaire de spécialisation (CCS) se fait sur site par un jury de professionnels.

Les emplois visés

- réparateur de chaussures de sport

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**